ACADÉMIE
DE GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

Charte académique du Grand oral

Session 2025

Cette charte académique pour le Grand oral s'adresse à tous les acteurs du Grand oral : elle s'appuie sur les textes réglementaires en vigueur pour constituer un document de synthèse consultable par tous.

I. Finalité de l'épreuve

" L'épreuve permet au candidat de montrer sa capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante. Elle lui permet aussi de mettre les savoirs qu'il a acquis, particulièrement dans ses enseignements de spécialité, au service d'une argumentation."

II. Définition et déroulement de l'épreuve

Le candidat présente au jury deux questions portant sur ses deux spécialités, soit prises isolément, soit abordées de manière transversale en voie générale .
Pour la voie technologique , ces questions s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie.

Accueil du candidat

- Vérification de la convocation et de l'identité du candidat
- Présentation de la fiche "Questions" par le candidat et choix de la question par le jury
- Rappel par le jury de la durée du temps de préparation
- Rappel par le jury de la possibilité d'établir un support pendant le temps de préparation

Préparation — 20 minutes

- Mettre en ordre les idées
- Préparer éventuellement un support (notes, plan d'exposé, trame, mots-clefs, idées directrices, document d'appui à l'argumentation avec schémas, courbes, diagrammes, formules ...)

Epreuve orale — 20 minutes

- Le jury rappelle le temps dont disposera le candidat (les deux temps de l'épreuve et leur durée)
- Traitement de la question par le candidat
- Échange entre le jury et le candidat

*NB : Si la question concerne la spécialité LLCER, chacun des deux temps de l'épreuve orale terminale peut se dérouler, **en partie**, dans la langue vivante concernée par l'enseignement de spécialité*

L'épreuve orale se déroule en 2 temps

1 — Exposé du candidat

- Position debout
- Support éventuel à montrer
- Motivation choix de la question / Présentation du sujet / Réponse à la question

10 minutes

2 — Échange avec le jury

- Assis ou debout au choix de l'élève
- Lié au programme de spécialité dont relève la question
- Questions permettant de préciser et d'approfondir la réflexion
- Possibilité à l'initiative de l'élève d'utiliser le tableau

10 minutes

Capacités évaluées

- **Capacité argumentative**
- **Qualités oratoires et** qualité de la prise de parole en continu
- Qualité des connaissances

- **Solidité des connaissances** (capacité à les mobiliser et les relier en situation d'interaction)
- **Qualités de l'interaction**
- Qualité des capacités argumentatives

III. Questions - réponses relatives au support

Modalités de l'épreuve du Grand oral

Le candidat dispose de 20 minutes de préparation pour mettre en ordre ses idées et réaliser, s'il le souhaite, un support. Ce support ne fait pas l'objet d'une évaluation. Pour son exposé, le candidat dispose du support qu'il a préparé.

Qu'entend-on par support ?

Notes, trame de prise de parole, courbe, document illustratif, diagramme, formule mathématique, tableau...

Notes de service du 27 juillet 2021 relative à l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale des voies générale et technologique à compter de la session 2022, modifiée par la note de service publiée au BOEN n°36 du 28 septembre 2023

Pendant les 20 minutes de préparation

Si le candidat prépare un support pour son exposé

- Y a-t-il un nombre exact de feuilles qui constituent le support ? **Non. Au choix du candidat**
- À qui est destiné le support? **Au candidat uniquement**
- Le candidat peut-il donner son support au jury ? **Non**
- Le jury peut-il évaluer le support ? **Non**
- Le candidat doit-il créer un support spécifique pour le jury ? **Non**
- Le candidat peut-il montrer son support au jury ? **Oui**
- Quand peut-on utiliser le support ? **Durant les 2 temps de l'épreuve**

Si le candidat ne prépare pas un support pour son exposé

- Le candidat peut-il se préparer pendant 20 minutes sans rien écrire ? **Oui**
- Le candidat peut-il écrire pendant sa préparation sans pour autant fabriquer de support pour son exposé ? **Oui**
- Est-il limité dans le nombre de feuilles de papier dont il peut disposer pendant le temps de préparation ? **Non**
- L'absence de support empêche-t-elle la tenue de l'épreuve ? **Non**
- L'absence de support entraîne-t-elle des points en moins ? **Non**

Durant l'épreuve

- Le candidat peut-il utiliser le tableau, s'il y en a un dans la salle d'examen ? **Oui,** pendant le 2e temps de l'épreuve
- Le jury peut-il demander au candidat d'écrire (au tableau ou sur une feuille) ? **Non**
- Le jury peut-il demander au candidat de faire un exercice ? **Non**
- Le candidat peut-il répondre par écrit aux questions du jury ? **Non**

IV. Typologie et gradation des questions pour les deux temps de l'entretien

Afin d'assurer une cohérence dans l'entretien et une harmonisation entre les différentes commissions, il semble important que l'entretien suive quelques principes en termes de questionnement, dans la mesure du possible.

Échange avec le jury

- Reformulation : explicitation / approfondissement de certains points abordés par le candidat
- Mise en relation : questions reposant sur le propos du candidat pour faire des liens avec d'autres points du programme Méthodologie : questions portant sur la
- démarche de travail Contradiction : questions mettant en avant des arguments différents de ceux présentés par le candidat et lui permettant d'exercer son esprit critique
- Ouverture

Dans l'ensemble, on privilégie :

- *les questions ouvertes, qui favorisent*
- *l'échange les questions simples et courtes.*

On évite :

- *les questions trop fermées*
- *les questions "pointillistes".*

	① Qualité orale de l'épreuve	② Qualité de la prise de parole en continu	③ Qualité des connaissances	④ Qualité de l'interaction	⑤ Qualité et construction de l'argumentation
très insuffisant	Difficilement audible sur l'ensemble de la prestation. Le candidat ne parvient pas à capter l'attention.	Énoncés courts, ponctués de pauses et de faux démarrages ou énoncés longs à la syntaxe mal maîtrisée.	Connaissances imprécises, incapacité à répondre aux questions, même avec une aide et des relances.	Réponses courtes ou rares. La communication repose principalement sur l'évaluateur.	Pas de compréhension du sujet, discours non argumenté et décousu.
insuffisant	La voix devient plus audible et intelligible au fil de l'épreuve mais demeure monocorde. Vocabulaire limité ou approximatif.	Discours assez clair mais vocabulaire limité et énoncés schématiques.	Connaissances réelles, mais difficulté à les mobiliser en situation à l'occasion des questions du jury.	L'entretien permet une amorce d'échange. L'interaction reste limitée.	Début de démonstration mais raisonnement lacunaire. Discours insuffisamment structuré.
satisfaisant	Quelques variations dans l'utilisation de la voix ; prise de parole affirmée. Il utilise un lexique adapté. Le candidat parvient à susciter l'intérêt.	Discours articulé et pertinent, énoncés bien construits.	Connaissances précises, une capacité à les mobiliser en réponses aux questions du jury avec éventuellement quelques relances.	Répond, contribue, réagit. Se reprend, reformule en s'aidant des propositions du jury.	Démonstration construite et appuyée sur des arguments précis et pertinents.
très satisfaisant	La voix soutient efficacement le discours. Qualités prosodiques marquées (débit, fluidité, variations et nuances pertinentes, etc.). Le candidat est pleinement engagé dans sa parole. Il utilise un vocabulaire riche et précis.	Discours fluide, efficace, tirant pleinement profit du temps et développant ses propositions.	Connaissances maîtrisées, les réponses aux questions du jury témoignent d'une capacité à mobiliser ces connaissances à bon escient et à les exposer clairement.	S'engage dans sa parole, réagit de façon pertinente. Prend l'initiative dans l'échange. Exploite judicieusement les éléments fournis par la situation d'interaction.	Maîtrise des enjeux du sujet, capacité à conduire et exprimer une argumentation personnelle, bien construite et raisonnée

- La compétence 1 est évaluée sur toute la durée de l'épreuve
- La compétence 2 est évaluée durant le temps 1
- La compétence 3 est évaluée sur toute la durée de l'épreuve
- La compétence 4 est évaluée durant les temps 2
- La compétence 5 est évaluée sur toute la durée de l'épreuve

Outil pour établir une note à partir de la grille de compétence

	① Qualité orale de l'épreuve	② Qualité de la prise de parole en continu	③ Qualité des connaissances	④ Qualité de l'interaction	⑤ Qualité et construction de l'argumentation
Temps	*1 et 2*	*1*	*1 et 2*	*2*	*1 et 2*
TI					
I					
S					
TS					

Profils des candidats :

1. Majorité de "Très satisfaisant" : note en 16 et 20
2. Majorité de "Satisfaisant" : note entre 12 et 15 (uniquement des "satisfaisant" : autour de 14)
3. Majorité de "Insuffisant" : note entre 6 et 11 (uniquement des "Insuffisant" : autour de 9)
4. Majorité de "Très insuffisant" : note entre 1 et 5

VI. Déontologie de l'examinateur

Quelques principes doivent s'appliquer dans toutes les commissions afin de garantir l'équité entre les candidats quant aux conditions d'accueil et d'interrogation.

- Neutralité des examinateurs : aucun commentaire ne doit être fait concernant la personne, le travail de l'année, le choix des questions.

- Écoute du candidat : les examinateurs s'attachent à adopter une posture attentive et respectueuse. On proscrira ainsi tout signal d'interprétation, tout commentaire entre examinateurs durant le temps de l'épreuve, l'usage du téléphone portable pendant la prestation du candidat.

- Respect du cadre réglementaire quant au déroulement de l'épreuve : les examinateurs veillent à respecter les différents temps de l'épreuve et la durée prévue pour chacun d'entre eux.

- Respect des principes de l'épreuve : les examinateurs veillent à laisser toute sa place à la parole du candidat. L'entretien ne saurait constituer une "reprise" de l'exposé du candidat par les examinateurs, leur rôle est de poser des questions permettant au candidat de préciser, développer, affiner, élargir sa réflexion.

- Mise en œuvre des critères d'évaluation : le cadrage académique présenté ci-dessus est l'outil permettant d'assurer l'équité de traitement entre les candidats au sein d'une même commission et entre les commissions.

Sources et textes réglementaires

- BOEN

notes de service publiées au BO n°31 du 26 août 2021, modifiées par la note de service publiée au BO n°36 du 28 septembre 2023 (cf. versions consolidées pour la voie générale et pour la voie technologique).

- Page Eduscol consacrée au Grand oral



- Guide du Grand oral par EDS version de novembre 2023



- *FAQ (version d'avril 2025) pour les enseignants et le jury*

